



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge

19319989



Déposé 03-06-2019

Greffe

N° d'entreprise : 0727703403

Nom:

(en entier) : Amis Réunis Willaupuis

(en abrégé):

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse du siège : Puits Cantharin(WS) 5

7904 Leuze-en-Hainaut (Willaupuis)

Belgique

Objet de l'acte : Constitution

Entre les soussignés ,Museur Eliane ,Picron Willy, Picron Guy,Degrandsart Jean-Louis, il est constitué le 01/06/2019 une Association Sans But Lucratif dénommée «Amis Réunis Willaupuis » ASBL. Elle a son siège à 5 Puits Cantharin 7904 Willaupuis.L'association a pour but de promouvoir la balle pelote, le jeu, les sports et la culture en général. L'association est constituée pour une durée illimitée. Le nombre des administrateurs ne sera pas inférieur à 3 et sera de maximum 7.L'Asbl Amis Réunis Willaupuis comprend des membres effectifs et des membres adhérents.Les membres effectifs sont les membres fondateurs de l'Asbl et ceux qui pourraient être admis par l'assemblée générale.Les membres effectifs jouissent de la plénitude des droits accordés aux associés par la loi ou par les présents statuts. Les membres effectifs ont l'obligation de respecter les statuts et les règlements de l'association.Les membres ne paient pas de cotisation annuelle.L'assemblée générale est composée des administrateurs et des membres effectifs. Elle est présidée par le président du conseil d'administration ou, en cas d'empêchement de celui-ci, par un administrateur désigné à cet effet par le conseil d'administration. L'assemblée générale est composée des administrateurs et des membres effectifs. Elle est présidée par le président du conseil d'administration ou, en cas d'empêchement de celui-ci, par un administrateur désigné à cet effet par le conseil d'administration.Les administrateurs exercent leurs fonctions gratuitement.L'exercice social commence le 1/01 pour se terminer le 31/12.Le premier exercice débute le 01 juin 2019 et se terminera le 31/12/2019. Aussitôt après avoir approuvé les statuts, l'Assemblée générale élit en qualité d'administrateurs, Museur Eliane, Picron Willy, Degrandsart Jean-Louis. Réuni aussitôt après la clôture de l'A.G.. le conseil d'administration a désigné en son sein Eliane Museur, au poste de Président, Jean Louis Degrandsart, au poste de Vice-Président, Willy Picron, au poste de Secrétaire-Trésorier.Le conseil d'administration donne les pleins pouvoirs au secrétaire trésorier Willy Picron pour réaliser tous les actes administratifs et juridiques, notamment pour la gestion des comptes bancaires, les contacts avec la fédération, les fournisseurs, les sponsors et tout ce qui permet le bon fonctionnement de l'ASBL; il pourra se faire représenter par Guy Picron en cas de nécessité.